



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

La Fédération des chambres de commerce du Québec offre maintenant deux mutuelles de prévention : un concept unique!

Pour ses membres et ceux des chambres locales, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) offre aux entreprises la possibilité d'adhérer à deux mutuelles de prévention, en partenariat avec **Medial Conseil Santé Sécurité inc.** et **Fasken Martineau**.

Une première mutuelle permettra à l'employeur d'implanter un programme de prévention et de gérer les réclamations résultant d'accidents de travail. Les efforts déployés permettront une réduction des coûts d'accident et du taux de cotisation.

La seconde mutuelle, *Chambre en santé*, s'adresse aux employeurs qui désirent implanter une nouvelle norme mondiale de mieux-être au travail. Parmi les nombreux avantages concrets du programme **Chambre en santé** :

- Faire partie des entreprises qui ont à cœur le mieux-être de leurs employé(e)s
- Rehausser la réputation de l'entreprise auprès de ses clients et améliorer l'image de l'entreprise afin de favoriser l'attraction et rétention de la main-d'œuvre qualifiée
- Prévenir les lésions professionnelles et diminuer le taux d'absentéisme
- Instaurer des pratiques d'amélioration continue et ainsi augmenter de manière importante la productivité de l'entreprise.

Des solutions concrètes pour les besoins en santé et sécurité au travail offertes dès maintenant. Pour plus d'information concernant ces deux nouvelles mutuelles de prévention offertes par la FCCQ :



Medial Conseil Santé Sécurité inc.

Québec : 418-682-9909

Montréal : 514-284-1010

Ailleurs au Québec : 1-888-722-6939

info@medial.ca

MEDIAL
CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ

À propos de la FCCQ

Forte de son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente plus de 40 000 entreprises et 100 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de Medial

Fondée en 1993 et spécialisée dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail, Medial poursuit la mission d'offrir aux entreprises des solutions efficaces et rentables qui contribuent à leur succès et à leur développement.

Expert en gestion des mutuelles de prévention, des lésions professionnelles et de la tarification CSST, Medial se consacre également à soutenir et à diriger les entreprises qui désirent implanter la nouvelle norme BNQ 9700-800 «Entreprise en santé». Lauréate du prix Stellaris 2007 dans la catégorie «Entreprises de services», Medial avait reçu auparavant le titre de la PME d'Or régionale de la Banque nationale en 1998, 1999 et 2002.

À propos de Fasken Martineau

Les avocats pratiquant au sein de Fasken Martineau forment une équipe d'experts en santé et sécurité du travail qui privilégie des solutions novatrices aux litiges complexes et coûteux. À partir des ses bureaux de Québec et de Montréal, le cabinet offre des services de formation auprès des conseillers en santé et sécurité du travail de l'employeur, de conseils dans la gestion et la préparation des dossiers litigieux et de représentations devant toutes les instances appropriées, notamment la Commission des lésions professionnelles.

Fasken Martineau est un des plus grands cabinets d'avocats internationaux. Spécialisé en droit commercial et en litige, il compte plus de 650 avocats présents au Canada, au Royaume-Uni et en Afrique du Sud. Notre cabinet possède une expertise dans tous les domaines de l'activité économique et de l'administration publique.



Au-delà des résultats.™



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq